

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mme Sophie Tremblay, conseillère, que sera adopté, le règlement 394-22 ayant pour objet de décréter l'exécution des travaux au chemin Maltais-Laberge pour une somme de 4 150.00\$ plus taxes applicables et l'imposition d'une compensation payable par les propriétaires du secteur pour en assumer le coût.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante avec dispense de lecture

Une copie du règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité.

Donné à Saint-Charles-de-Bourget Jors de la session tenue le 1^{er} août 2022.

Myrianne Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h le 4 août 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce quatre août deux mille vingt-deux.

Myrianne Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière